

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 67 (1938)

Heft: 14

Rubrik: Aimez-vous la lecture?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aimez-vous la lecture ?

C'est là une question que l'on entend souvent poser, en ce moment de l'année surtout, où l'hiver s'installe, où les soirées s'allongent. C'est une question à laquelle beaucoup répondent affirmativement, mais en se plaignant parfois de ne pas trouver assez facilement de quoi satisfaire dans ce domaine leurs goûts et leurs exigences.

Peut-être ne connaissent-ils pas suffisamment les ressources que Fribourg offre à ce point de vue. Aussi, ne sera-t-il pas inutile de rappeler leur existence.

En premier lieu, la *Bibliothèque cantonale et universitaire* met, gratuitement, à la disposition du public ses collections (400,000 volumes environ) qui, à côté des ouvrages spécialisés qui s'adressent plus particulièrement aux universitaires, se sont enrichies depuis quelques années, surtout au point de vue littéraire et historique. En consultant dans ses locaux son catalogue sur fiches, ou en s'abonnant au *Bulletin* des nouvelles acquisitions (qui ne coûte que 3 fr. et paraît 8 fois par an), les amateurs de lecture se rendront compte qu'ils peuvent puiser là à une source abondante. Rappelons que le service de prêt fonctionne de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, et qu'en plus la salle de lecture et la salle des revues (plus de 700 périodiques) restent ouvertes jusqu'à 19 h., le samedi excepté où la bibliothèque ferme à midi.

En second lieu, on peut trouver à la *Bibliothèque de la Société économique* (déposée également dans les locaux de la Bibliothèque cantonale) un très beau choix de romans, mémoires, biographies, récits de voyages, histoires anecdotiques. Il suffit, pour pouvoir faire usage de cette bibliothèque, de se faire recevoir comme membre de la Société économique, l'une des doyennes assurément de nos sociétés fribourgeoises, puisqu'elle fut fondée en 1813. Le paiement de la cotisation annuelle de 8 fr. donne le droit d'emprunter 4 volumes à la fois et de les échanger aussi souvent qu'on le souhaite. Un catalogue, qui paraîtra sous peu et qui permettra de constater combien cette bibliothèque se tient au courant de l'actualité littéraire, sera remis gratuitement à tous les sociétaires. Son président est M. Jean de Weck, à la Bibliothèque cantonale.

Ajoutons que soit la Bibliothèque cantonale, soit la Société économique, font des *expéditions au dehors* ; les frais de port sont minimes : un seul affranchissement de 30 cent. suffit pour l'aller et le retour d'un colis de 2 kg. $\frac{1}{2}$.

En troisième lieu, il y a à la Bibliothèque cantonale un dépôt de la *Bibliothèque pour Tous* (B. P. T.), fondation suisse largement décentralisée, qui a pour but de procurer des lectures saines, variées, attrayantes aux sociétés, cercles, patronages et, en règle générale, à tout groupe d'au moins 6 personnes qui en fait la demande. Le dépôt régional de Fribourg, qui dessert le canton de Fribourg et le Valais romand, envoie en prêt à ces groupes, à des conditions très favorables, des caisses-armoires de 20, 50, 70 ou 100 volumes. Dans la ville de Fribourg, le prêt se fait, à raison de 5 cent. par volume et par semaine, aux particuliers qui peuvent se présenter à cet effet à la Bibliothèque cantonale le mardi et le vendredi, de 16 à 19 heures.

Enfin, se trouve — toujours à la Bibliothèque cantonale — la *Bibliothèque pédagogique* (directeur : M. l'abbé Collomb) où le prêt est gratuit pour tous les membres du corps enseignant et où les autres lecteurs payent une cotisation semestrielle d'un franc.

Quant à la *Bibliothèque du Musée des Arts et Métiers* (directeur : M. Roggo) qui est une bibliothèque technique, artistique, sociale et professionnelle, elle se trouve à Péroilles, dans les anciens bâtiments du Technicum.

C'est donc à tous les genres de lecteurs que nos bibliothèques peuvent rendre service. Il est à souhaiter qu'on en use davantage, non seulement à Fribourg, mais dans tout le canton. La Direction de la Bibliothèque cantonale se fera un plaisir de donner tous les renseignements complémentaires qu'on pourrait lui demander. Elle se permet d'attirer l'attention du corps enseignant sur l'intérêt que présente la *Bibliothèque pour Tous* pour nos localités rurales et nos paroisses. Un instituteur ou une institutrice peut, sans aucun dérangement dans ses occupations, se charger du prêt des volumes qui lui sont envoyés dans des caisses-armoires ; le choix des livres offre toute garantie.

La Direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Harmonie des couleurs

But de cet article. — Donner quelques notions précises, pratiques sur l'harmonie des couleurs, auxquelles l'élève puisse se référer dans ses travaux scolaires (crayon, papiers de couleur, aquarelle, tissus et laines, etc.) et qui guideront l'adulte dans le choix d'un vêtement (femmes), d'un papier peint, d'une teinte pour façade comme dans l'appréciation, au moins sommaire, d'une œuvre d'art. Certaines personnes naissent coloristes et trouvent sans peine de séduisantes harmonies ; c'est une chance, départie aux humains dans les mêmes proportions que les billets gagnants de la Loterie romande...

Limites. — Parler couleur à des pédagogues, c'est déjà délimiter le sujet. Le point de vue pratique doit l'emporter sur toute considération chimique, physique, même sur le côté artistique *dès que ce dernier risquerait de dépasser les besoins de l'école*. Chaque maître peut compléter ses connaissances par des études personnelles, des expériences et acquérir peu à peu de l'originalité. Ce sujet, traité par 20 artistes, donnerait 20 résultats différents, au moins dans les détails, car il refléterait 20 personnalités. Du moins est-on parvenu à se mettre d'accord sur les grandes lignes ; elles seules intéressent l'école.

Les conseils qui suivent concernent avant tout la décoration, nos élèves ayant rarement l'occasion de faire du paysage.

Les Dominantes. — On connaît les Dominantes du plain-chant. Ce sont elles qui, pour une bonne part, donnent à chaque mode son caractère. Sans être à proprement parler d'un emploi obligatoire dans le domaine des couleurs, elles permettent cependant des débuts plus faciles, plus encourageants et préviennent bien des maladresses. Voici en quoi elles consistent :

a) *dominante de couleur* : une composition décorative peut comporter plusieurs couleurs ; mais *il y en a une surtout*, avec ses tons dégradés, qui doit dominer, s'imposer à l'attention, *occuper une plus grande surface*, les autres n'en seraient que les satellites, destinés à la faire valoir. C'est en somme la gamme dans laquelle évolue un morceau de musique, ce qui n'exclut pas l'une ou l'autre modulation. N'est-ce pas le souci constant des dames *d'assortir robes, manteaux, chapeaux, souliers, gants, sacs à main* ? Dans une chambre, on s'efforce